

# RHEOCELL® 150

Entraîneur d'air pour béton léger

<b>Domaine d'application</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Béton léger (p.ex. bétons Misapor, Liapor, Styropor, etc)</li></ul>
<b>Action</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Formation stable d'air occlus jusqu'à 40 % maximum</li><li>• Amélioration de l'ouvrabilité grâce à son action plastifiante et à la formation d'air occlus</li><li>• Donne des mélanges onctueux</li></ul>
<b>Plage d'utilisation recommandée</b>	0.1 – 2.0 % par rapport à la teneur en ciment Le dosage dépend de la masse volumique à sec désirée pour le béton léger.
<b>Adjonction</b>	L'efficacité de l'adjuvant est optimale à condition de l'ajouter en dernier après l'adjonction de l'eau de gâchage et de tous les autres adjuvants. Eviter de l'ajouter à un mélange sec. Pour garantir une efficacité optimale de l'adjuvant, nous recommandons une phase minimale de malaxage par voie humide de 120 secondes en fonction du type de malaxeur.
<b>Remarque</b>	L'efficacité du produit est influencée par le dosage, le moment de l'adjonction, la durée de malaxage, le type et la quantité de ciment, la teneur en farines, la teneur en eau (E/C), le mode de transport, etc.
<b>Combinaisons possibles</b>	Une combinaison judicieuse peut s'envisager avec les produits suivants: <ul style="list-style-type: none"><li>• RHEOCELL® 10 PLUS (stabilisateur et agent hydrofuge pour béton léger)</li><li>• RheoMATRIX® 100 (régulateur de viscosité)</li><li>• tous les types de GLENIUM® (superplastifiants, superplastifiants/retardateurs de prise)</li></ul>
<b>Manipulation</b>	Eviter tout contact oculaire ou cutané. Porter des vêtements de protection adéquats. Porter des gants de protection. Porter des lunettes/masque de protection. Ne pas respirer les vapeurs et les brouillards de pulvérisation. Respecter impérativement les mesures de précaution usuelles pour la mise en œuvre de produits chimiques.
<b>Premiers secours</b>	Après un contact cutané: laver abondamment avec de l'eau et du savon, puis rincer très soigneusement. Après un contact oculaire: rincer immédiatement à l'eau courante pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières bien ouvertes, puis consulter un ophtalmologue.
<b>Ecologie</b>	Ne pas déverser dans la nappe souterraine, des eaux usées ou à l'égout, même en petite quantité.
<b>Mesures de sécurité</b>	Pour de plus amples informations, prière de demander notre fiche de données de sécurité actuelle (MSDS) via <a href="mailto:info-as@basf.com">info-as@basf.com</a> ou auprès de notre Customer Service Center à Zurich, Tél. +41 58 958 22 44.
<b>Conseil</b>	Pour un conseil, prière de prendre contact avec le conseiller technique responsable de votre région ou de nous téléphoner directement à Zurich, Tél. +41 58 958 22 11.

RHEOCELL<sup>®</sup> 150

CARACTERISTIQUES DU PRODUIT	
Base chimique	solution aqueuse à base de tensio-actifs synthétiques
Homogénéité	solution homogène, claire, moussante
Couleur	vert
Densité relative	1.01 ± 0.02 kg/dm <sup>3</sup>
Extrait sec conventionnel	10.0 ± 1.0%
Valeur du pH	< 3.0
Valeur en chlorure soluble dans l'eau (Cl <sup>-</sup> )	< 0.10 % en masse <sup>4)</sup>
Teneur en alcalins (équivalent Na <sub>2</sub> O)	< 5.0% en masse
Viscosité à 20° C (Brookfield)	< 100 mPa s
Catégorie de pollution des eaux	WGK 1: faible risque pour les eaux
LOGISTIQUE	
Durée de stockage	12 mois
Conditions de stockage	en emballage original, à une température de +5 °C à +30 °C à l'abri du gel et d'un rayonnement solaire direct
Marchandise dangereuse selon ADR/SDR	n'est pas une marchandise dangereuse au sens des directives de transport
Elimination	code LMD: 07 06 01
SZID (ID de la préparation/substance)	en cours d'enregistrement
Principaux dangers	Xi, irritant

**Remarques**

<sup>4)</sup> = Lorsque la teneur en chlorure est inférieure ou égale à 0.10 % en masse, l'adjuvant peut être dit «sans chlorure».

Remarque d'ordre juridique:

Les indications de cette fiche technique reposent sur l'état actuel des connaissances de BASF Construction Chemicals Europe SA. La mise en œuvre du produit s'effectue sous la responsabilité exclusive du client; celle-ci sera adaptée à l'objet, à son affectation, aux particularités locales, aux données climatiques, ainsi qu'à d'autres influences extérieures. La responsabilité de la sélection du produit incombe au client. Les recommandations s'écartant des indications de nos fiches techniques n'ont un caractère obligatoire qu'à la condition d'avoir été confirmées par écrit par notre siège social de Zurich. Nos conditions générales de vente sont partie intégrante de cette fiche technique.

Etat: décembre 2010